

## COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

### Conseil municipal du vendredi 2 septembre 2016

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français  
s'est réuni au lieu habituel de ses séances  
après convocation légale en date du vendredi 26 août 2016  
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

**Présents** : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Christian BAUD, Éric MOREL, Myriam FUMEY, Stéphanie GIBERT, Sylvain BOUCHER, Max WETSTEIN, Olivier MAGNIN, Nathalie DECORBEZ, Stéphane CONDAMINE.

**Absente excusée** : Josette NICOLIN.

**Secrétaire de séance** : Myriam FUMEY

*Session ordinaire*

**Début de séance** : 20h30

**Approbation en début de séance du dernier compte rendu de Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2016, le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

#### **1. Information générale :**

- Point sur la convocation par le préfet du 3 juin 2016 et sur l'analyse financière des comptes de la commune depuis 2013 et sur le rendez-vous à la préfecture du 18 juillet 2016 (présences de Catherine DUC et Yves MAURICE), qui a conduit à inscrire la commune de Pouilley-Français dans le réseau d'alerte 2016.

-endettement suite aux emprunts trop élevés (période avant 2014), le secrétaire général et ses services fiscaux fait un point sur la situation et nous explique que nous n'avons plus la possibilité d'emprunté pendant une période d'environ 10 ans. Parfaitement au courant de la situation, nous les avons rassuré sur les projets et aussi de parler de nouvelles ressources pour la commune.

-budget assainissement, suite aux emprunts concernant la construction de la station d'épuration l'équilibre est très précaire. En 2017 nous rentrons à la CAGB qui va prendre comme compétence, en autre, l'eau et l'assainissement. De ce fait l'emprunt pourra être résorbé plus rapidement.

-budget et fonctionnement du SIVOS, plus 25 % d'augmentation du budget depuis 2013, compte tenu de la nouvelle situation à court et moyen terme (perte de 2 communes Vaux les Prés et Villers Buzon), le Secrétaire général nous demande dès la rentrée 2016/2017 d'envisager différentes éventualités. Ci-dessous le budget du SIVOS depuis 2013, avec la participation des 4 communes :

		2013	2014	évolution en % 2013/2014	2015	évolution en % 2014/2015	évolution en % 2013/2015
<b> FONCTIONNEMENT</b>	DEPENSES	143 821,79 €	182 550,79 €	21,2	193 511,83 €	5,7	25,68
	RECETTES	164 914,01 €	178 518,16 €	7,6	196 043,86 €	8,9	15,88
<b> INVESTISSEMENT</b>	DEPENSES	7 242,73 €	8 290,55 €	12,6	482,75 €	-1617,4	- 1 400,31
	RECETTES	15 754,65 €	9 528,63 €	-65,3	5 867,41 €	-62,4	- 168,51
<b>Mazerolle-le-Salin</b>	Participation	16 810,05 €	19 034,06 €	11,7	21 994,47 €	13,5	23,57
<b>Pouilley-Français</b>	Participation	73 688,27 €	80 467,02 €	8,4	92 013,14 €	12,5	19,92
<b>Vaux-les-Prés</b>	Participation	20 475,74 €	22 331,46 €	8,3	32 091,04 €	30,4	36,19
<b>Villers-Buzon</b>	Participation	25 229,57 €	19 289,58 €	-30,8	23 295,04 €	17,2	- 8,30
	total	136 203,63 €	141 122,12 €	3,5	169 393,69 €	16,7	19,59
<b>Mazerolle-le-Salin</b>	Transport méridien	1 258,00 €	1 185,00 €	-6,2	1 456,12 €	18,6	13,61
<b>Pouilley-Français</b>	Transport méridien	4 529,00 €	4 609,00 €	1,7	3 858,84 €	-19,4	- 17,37
<b>Vaux-les-Prés</b>	Transport méridien	818,00 €	1 053,00 €	22,3	1 965,78 €	46,4	58,39
<b>Villers-Buzon</b>	Transport méridien	1 195,00 €	1 053,00 €	-13,5	1 019,26 €	-3,3	- 17,24
	total	7 800,00 €	7 900,00 €	1,3	8 300,00 €	4,8	6,02
<b>Effectifs globaux</b>	4 communes	164	160		171		
Effectifs 2016 : 182							

## 2. Délibérations

- Mise en place de la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE) par le Syded (Syndicat d'électricité du Doubs), délibération à prendre pour le reversement à notre commune (6 € par habitant environ).

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

**Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.**

- Encaissement de chèque émis par Groupama pour le remboursement suite au vandalisme du local du stade de 517.17€

**Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.**

- Transfert de crédit de l'article 020 (Dépenses imprévues) à l'article 202 (Frais urbanisme) pour le paiement du commissaire enquêteur + annonces légales : 4 000 € (dépenses non prévu lors de la signature du contrat PLU avec Initiative en 2013)

**Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.**

- Transfert de crédit de l'article 64161 (emploi jeune) à l'article 6714 (bourse) pour le paiement de l'aide au permis de conduire : 750€  
Délibération générale pour les prochaines années (attribution d'une aide de 250€ par dossier retenu avec signature d'une convention avec l'auto-école).

**Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.**

- Demande de subvention du Département du Doubs pour le plan d'Action d'aide au logement.

**Le Conseil municipal se prononce par 14 voix contre.**

- Abattement lié à la réforme de la Taxe Professionnelle et à la Taxe d'Habitation. Le Conseil Départemental du Doubs a alors pu adopter un abattement plus favorable qui de fait s'est appliqué aux bases de la commune nous avons aujourd'hui la possibilité de supprimer cet «ajustement» par délibération.

***Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.***

- Suppression de l'abattement pour la Taxe Foncier Bâti par délibération, le montant du gain est étroitement dépendant des constructions, il est donc très volatile.

***Le Conseil municipal se prononce par 13 voix pour et une abstention.***

- Projet éolien DOUBS OUEST: promesse de constitution de servitudes relative au chemin rural dit du Bois des Âges, relevant du domaine privé de la commune (notices explicatives et projet de promesse joints à la convocation pour lecture et questions éventuelles ce jour).

Monsieur le Maire présente le contexte du projet et les principales caractéristiques du parc éolien envisagé. Il est en particulier indiqué aux conseillers municipaux que le parc éolien serait constitué de 6 éoliennes sur Pouilley-Français, outre les postes de livraison pour permettre le raccordement au réseau public.

Dans ce cadre, la Société souhaite bénéficier des droits suivants, avec faculté de substitution, sur le chemin rural dit du Bois des Âges pour les besoins du chantier, pendant la durée d'exploitation et jusqu'au démantèlement du parc éolien :

- servitude de passage sur le chemin ;
- servitude d'enfouissement des câbles inter-éoliens dans l'emprise de ce chemin,
- servitude de survol et de non-obstacle.

Le Maire présente également au Conseil Municipal la proposition de la société d'effectuer des travaux de renforcement et d'aménagement sur le chemin concerné, pour les besoins propres et exclusifs de la société. Ces travaux seront réalisés en concertation avec la commune et aux frais exclusifs de la Société.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention au profit de la Société Opale Energies Naturelles, avec faculté de substitution, ainsi que tous documents pouvant s'y rapporter.

***Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.***

- Convention avec l'Association ACTIOM et la commune de Pouilley-Français.

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, la commune (Pouilley-Français) accompagne l'accès au dispositif MA COMMUNE MA SANTE à destination de tous les habitants de la commune. (En collaboration avec le CCAS (Centre communal d'action sociale de Besançon). Ce dispositif s'adresse aux jeunes sans emploi, seniors, agriculteurs, professions libérales, commerçants, chômeurs, intérimaires, certains salariés en CDD, certains salariés à multi employeurs et certains salariés en CDI temps partiel, fonctionnaires et agents territoriaux n'ayant pas de participations financières. L'objectif prioritaire du dispositif MA COMMUNE MA SANTE porté par l'Association ACTIOM est :

- de palier les inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle, de permettre de revenir à une couverture de soins minimale en bénéficiant de coût réduit, contribuant ainsi à un retour aux soins de santé de proposer des solutions pour obtenir une

amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes. Les personnes intéressées prendront contact directement avec l'association ACTIOM et pourront bénéficier des mêmes avantages que le CCAS de Besançon. Une information est prévue dans la prochaine lettre N°14.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association ACTIOM

***Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.***

●Conventions avec l'école, la bibliothèque/trottibus et la Bibliothèque/Francas pour 2016/2017. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions.

***Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.***

### **3. Points d'informations et tour de table :**

-Plan de soutien aux bâtiments et travaux publics, la demande de subvention à la Région est regroupée avec 2 projets pour des raisons budgétaires,

-Point et fin des travaux rue de la Libération, rue des Genévriers, Impasse de la Forge,

-Mise en place du plan sécurité/école pour 2016/2017,

-Travaux d'assainissement (réseau communal) rues de la Fontaine et de Rompré pour 2018 :

-demande de subvention : dossiers à remettre pour fin octobre 2016,

-consultation des entreprises début 2017 (étude et choix des prestataires),

-travaux réalisés en 2018 (à inscrire au budget 2018)

-Visite avec l'ONF pour le futur parc éolien le mardi 6 septembre de 9h à 11 h,

-Rendez-vous avec les 4 maires, le Président, la vice-présidente du SIVOS le vendredi 9 septembre à 11h à la mairie,

-Visite du jardin aquatique d'Acorus créé en 1992 sur la commune d'Autoreille le samedi 10 septembre, inscriptions auprès de Chantal,

-Commission bois, réunion lundi 12 septembre à 18h,

-Lettre N° 14, réunion mardi 13 septembre à 18h,

-Commission cimetière le mardi 14 septembre à 18h15,

-Balayage des rues semaine 37,

-Marquage au sol semaine 38,

-PLU et présence du commissaire enquêteur, il reste 3 réunions en mairie,

**La séance est levée à 22 heures.**

Yves Maurice  
Maire de Pouilley-Français